

Appui au plan métropolitain bordelais « Plantons 1 million d'arbres »

Éléments préprogrammatiques
de projets de paysage
et de plantations

Aménagement d'un parc
arboré dans la plaine des
sports Colette Besson et d'une
promenade plantée sur le cours
Ladoumègue

étude

03 / 2024



Sommaire

I. Analyse du site p.4

II. Éléments préprogrammatiques de projets de paysage
et de plantations p.16

Ce cahier préprogrammatique est produit dans le cadre de la mission d'appui à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba pour le compte de Bordeaux Métropole. Il est le fruit d'un travail croisé d'arpentage de terrain, d'un travail en chambre par l'a-urba et d'ateliers de travail avec les techniciens de Bordeaux Métropole : la mission Plantons 1 million d'arbres, le Pôle Territorial de Bordeaux, le Pôle Patrimoine Végétal et Biodiversité, la Direction de la Mobilité.



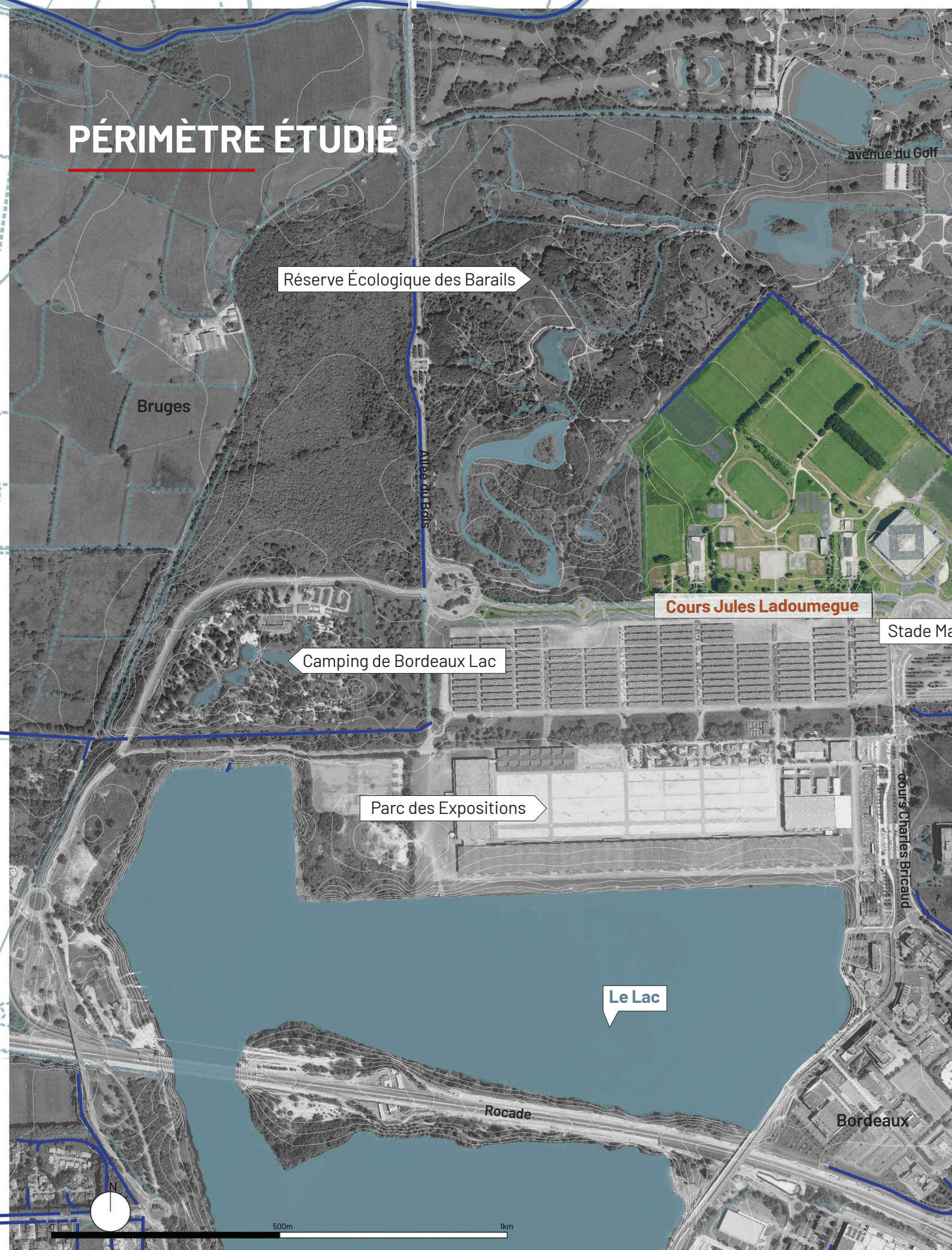
Plaine des sports Colette Besson © a'urba

Ce cahier préprogrammatique décrit les enjeux paysagers et environnementaux de la zone et permet de définir des sites d'intervention (où planter ?), d'objectiver les opérations d'aménagement et de plantation (quel projet ?), et de les prioriser (par quoi on commence ?).

Ce préprogramme ne comporte ni chiffrage ni coût. Il vise à déclencher des études préalables et un projet d'ensemble de paysage et de plantation sur la plaine des sports Colette Besson et sur le cours Jules Ladoumègue. Il vise également à faire de ce projet un site de projet démonstrateur.

La démarche a été inscrite aux contrats de CODEV de BM qui permettront soit de financer des études de faisabilité nécessaires pour rendre opérationnelles les propositions de ce cahier, soit permettront directement de financer des opérations d'aménagement et de plantation.

PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ



Réserve Écologique des Barails

Bruges

Avenue du Bois

Cours Jules Ladoumègue

Stade Ma

Camping de Bordeaux Lac

Parc des Expositions

Le Lac

Rocade

Cours Charles Bricaud

Bordeaux

avenue du Golf



La Garonne

Plaine des sports Colette Besson

Matmut

La Jallère

avenue de la Jallère

CARSAT

CAF



I. ANALYSE DU SITE

1. Arpentage de la plaine des sports Colette Besson



De grandes pelouses avec peu d'usages



Une proximité de cours d'eau



Un patrimoine arboré de qualité



Un traitement des abords peu diversifié

I. ANALYSE DU SITE

1. Arpentage du cours Jules Ladoumègue



Une interface entre le cours Ladoumègue et la plaine des sports Colette Besson non traitée



Le cours Jules Ladoumègue : un axe de circulation surdimensionné au regard du trafic



Un terre plein-central ne présentant aucune végétation diversifiée









Des voies sous-utilisées

ANALYSE DU SITE

2. Un patrimoine arboré important en périphérie





-  Canopé arborée
-  Espace boisé classé
-  Chemins piétons
-  Périmètre de la Réserve Écologique des Barails
-  Périmètre du Parc des Jalles
-  La jallère : projet de remise à ciel ouvert

Constat

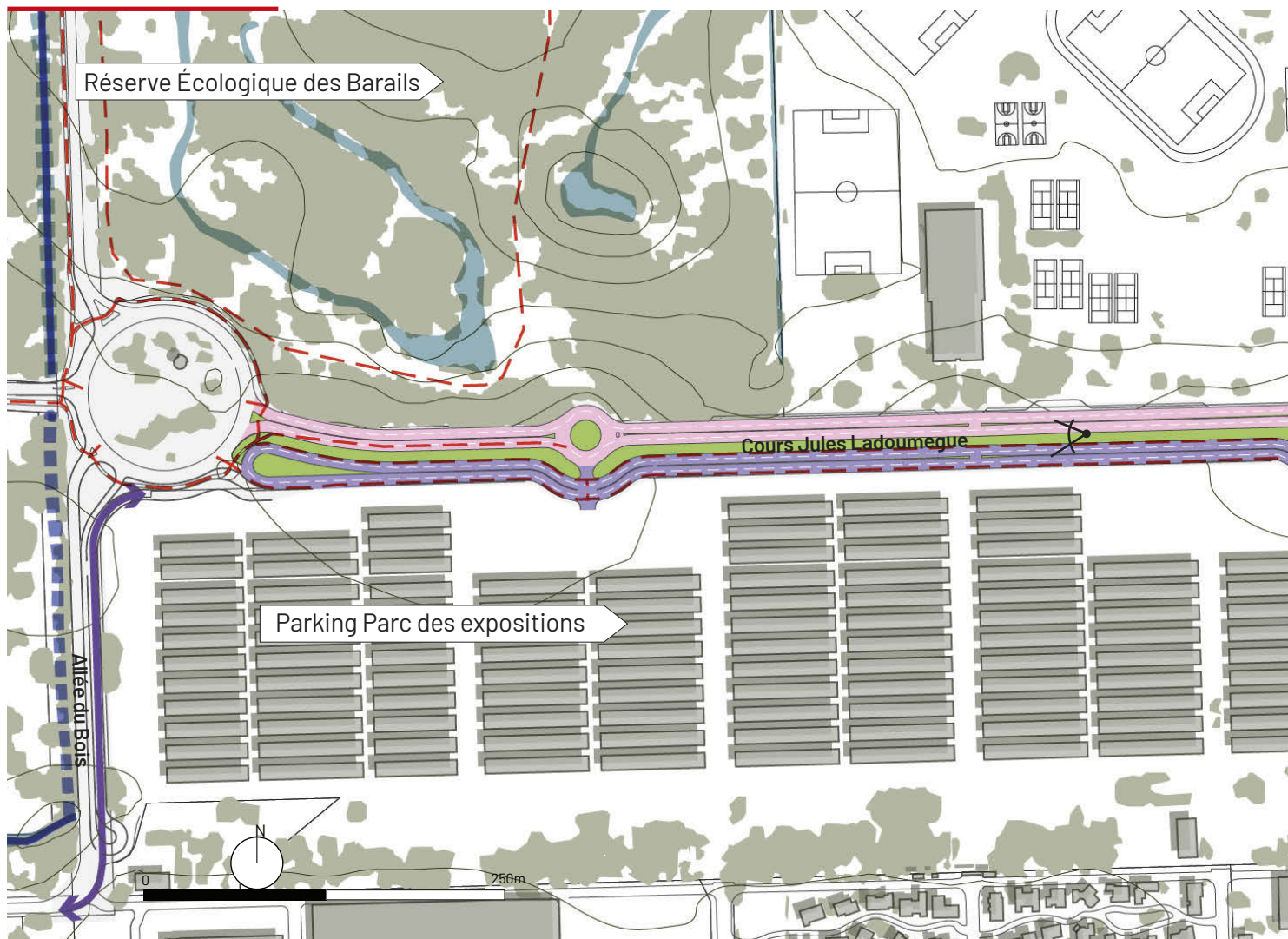
La plaine des sports Colette Besson comprend 15 hectares d'espaces enherbés autour et entre les équipements sportifs (terrain, gymnase, etc.) dont seulement 2 ha plantés d'arbres (alignements).



Un alignement d'arbres entre les terrains sportifs

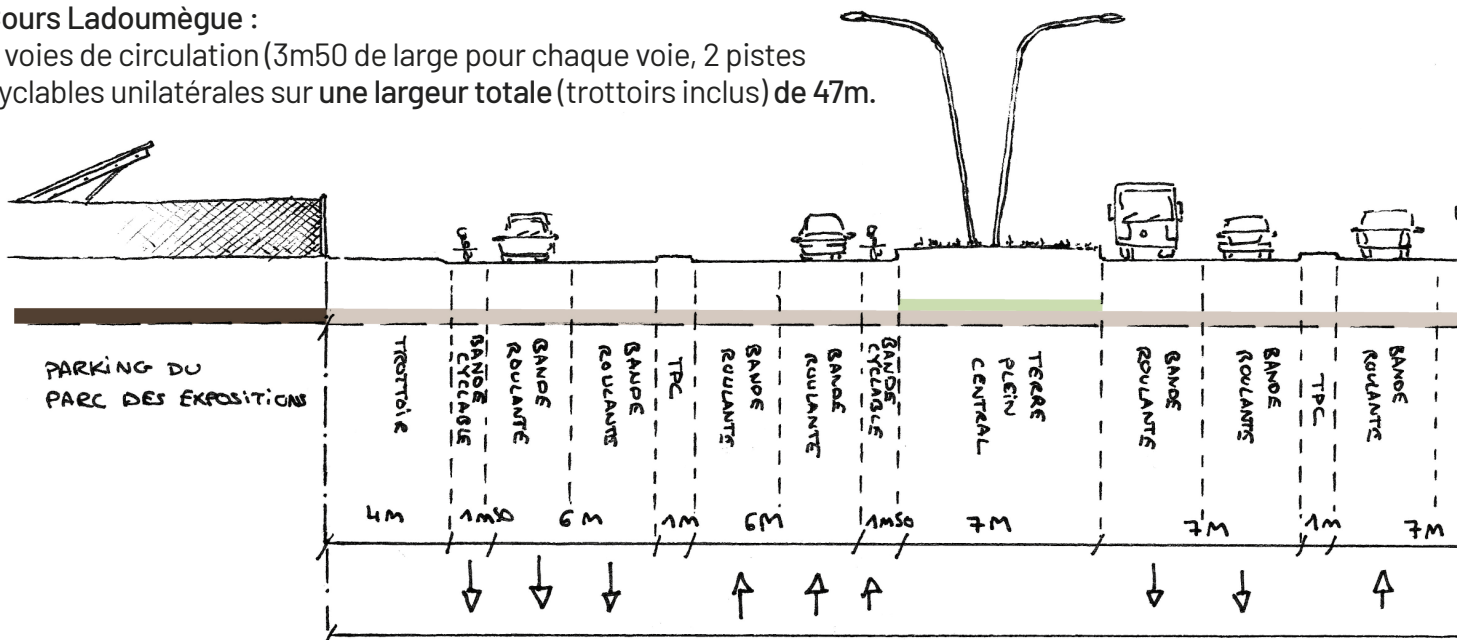
ANALYSE DU SITE

3. Le cours Jules Ladoumègue : Un axe de circulation à la largeur surdimensionnée



Cours Ladoumègue :

8 voies de circulation (3m50 de large pour chaque voie, 2 pistes cyclables unilatérales sur une largeur totale (trottoirs inclus) de 47m.



Cours Jules Ladoumègue 8 voies de circulation / domaine public



Voie de circulation principale (2x2 voies)



Voie de déchargement (2x2 voies) utilisée uniquement lors de manifestations ayant lieu au Parc des Expositions et au Stade Matmut



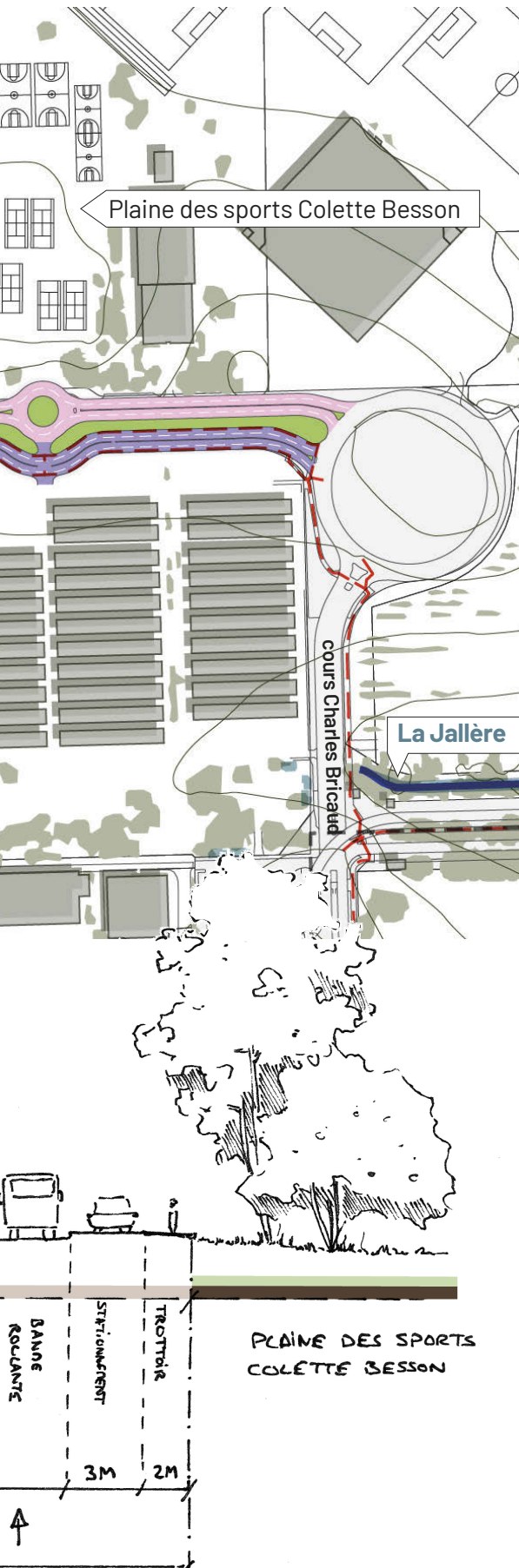
Terre plein central



Réseau Vélo Express (Bordeaux Métropole)



Projet à l'étude d'un chemin piéton sur la voie de déchargement de l'allée du Bois (PTO)



Info comptage véhicule

(source : DG Mobilité / Circulation et stationnement)

500 véhicules/heure de pointe (donnée de 2022) hors manifestation au Parc des Expositions et au Stade Matmut sur le cours Ladoumègue et le cours Charles Bricaud (donnée à actualiser en 2023).

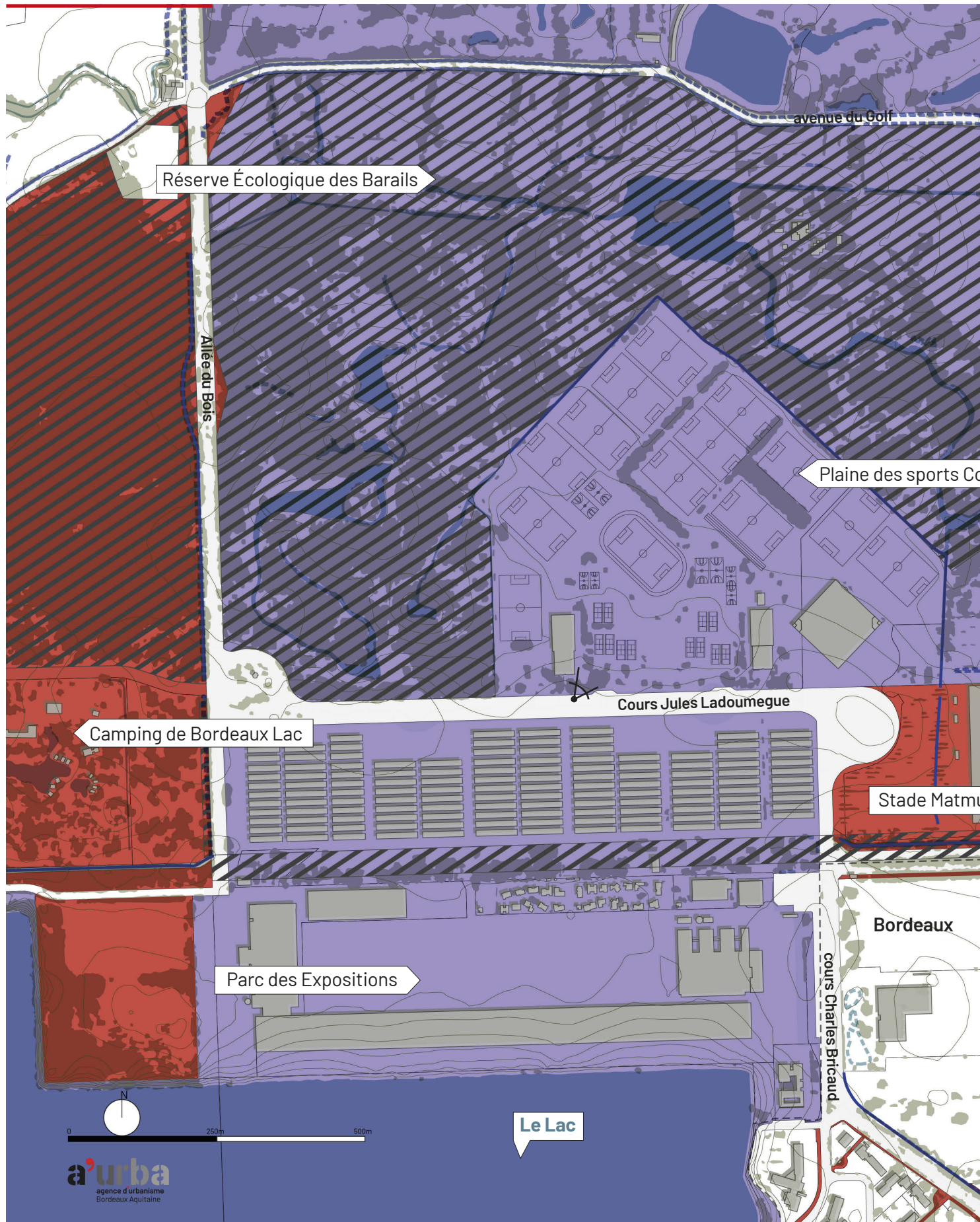
-> Les flux hors manifestations sont compatibles avec une voie par sens sur le cours Ladoumègue et le cours Charles Bricaud.



Cours Jules Ladoumègue et son emprise conséquente (4x2 voies)

ANALYSE DU SITE

4. Domanialités



Fonciers métropolitains, communaux et parapublics



Parcelles communales



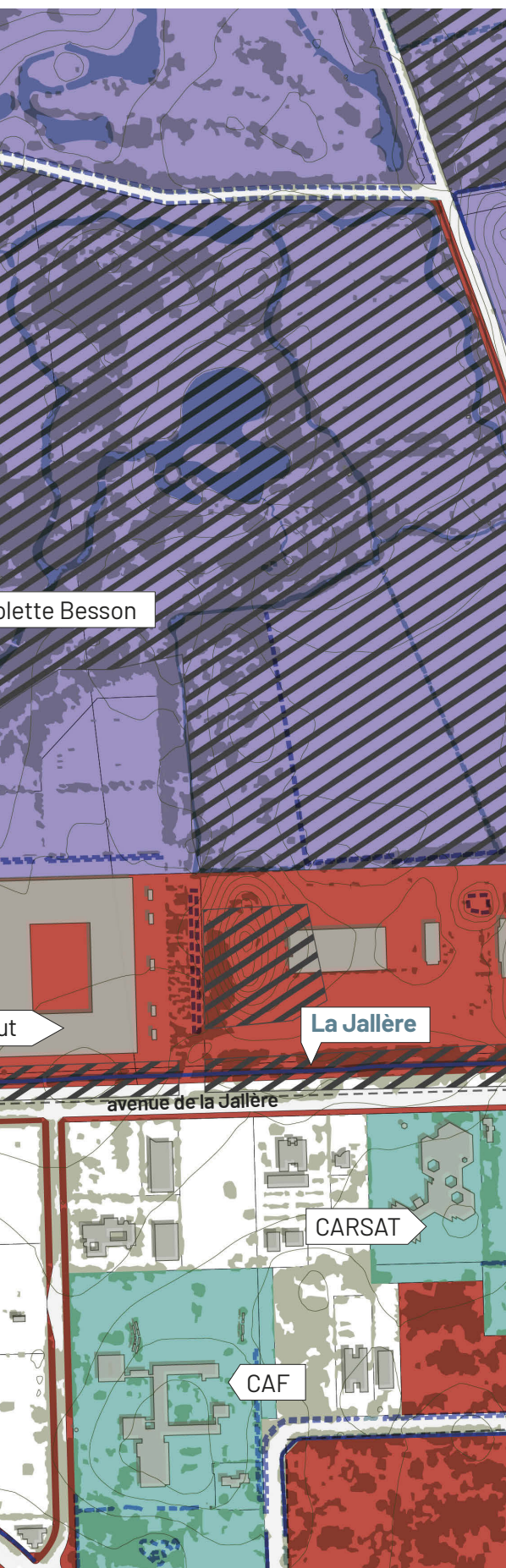
Parcelles métropolitaines



Parcelles dédiées à de la compensation
écologique en projet par la Direction
de la Nature de BM



Parcelles «parapublics»



La plaine des sports Colette Besson

ÉLÉMENTS PRÉPROGRAMMATIQUES

de projets de paysage et de plantations





Intention générale

Aménager un parc urbain arboré dans la plaine des sports Colette Besson faisant la transition entre les espaces urbanisés de Bordeaux Nord et les espaces naturels de la Réserve Écologique des Barails

Objectifs à court terme

Plaine des sport Colette Besson :

→ 1/ **Renforcer les plantations, proposer différentes ambiances paysagères et diversifier les usages dans la plaine des sports Colette Besson**

(Jardins de pluie, bosquets, mails plantés, alignements d'arbres, clairières, aires de jeux pour enfant, aires de pique-nique, belvédères, etc).

Veiller à maintenir des espaces ouverts

> 13 Ha d'espaces de pleine terre libres à planter.



→ 2/ **Retravailler la lisière de la plaine des sports en épaississant la végétation au contact de la Réserve Écologique des Barails**

Privilégier des essences adaptées et cohérentes avec la végétation plantée dans la Réserve Écologique des Barails



→ 3/ **Marquer et aménager les entrées de la plaine des sports Colette Besson**

Constituer des ambiances paysagères signales (arbres remarquables, aménagement de la topographie, composition végétale) accompagnées d'une signalétique adaptée.



→ 4/ **Réinterroger, désimperméabiliser et arborer les chemins et les stationnements de la plaine des sports Colette Besson**



Cours Ladoumègue :

→ **Aménager une promenade plantée sur l'emprise actuelle du cours Jules Ladoumègue, environ 4,5 Hectares** dont 3,6 Ha de bandes roulantes, dans le prolongement et en accroche du parc de la plaine des sports Colette Besson

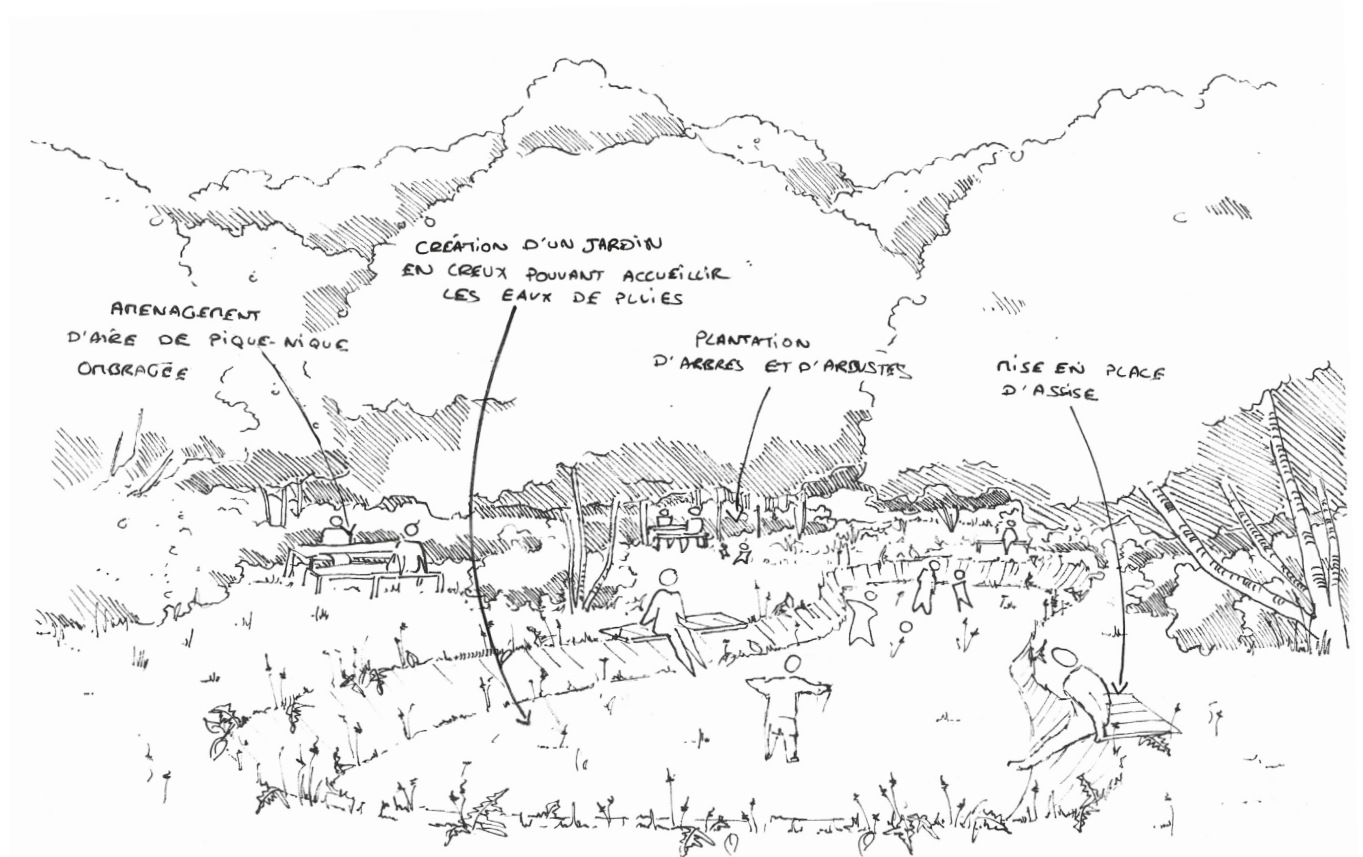
Réduire le nombre de voies dédiées aux voitures.

Désimperméabiliser et augmenter la surface de canopée.

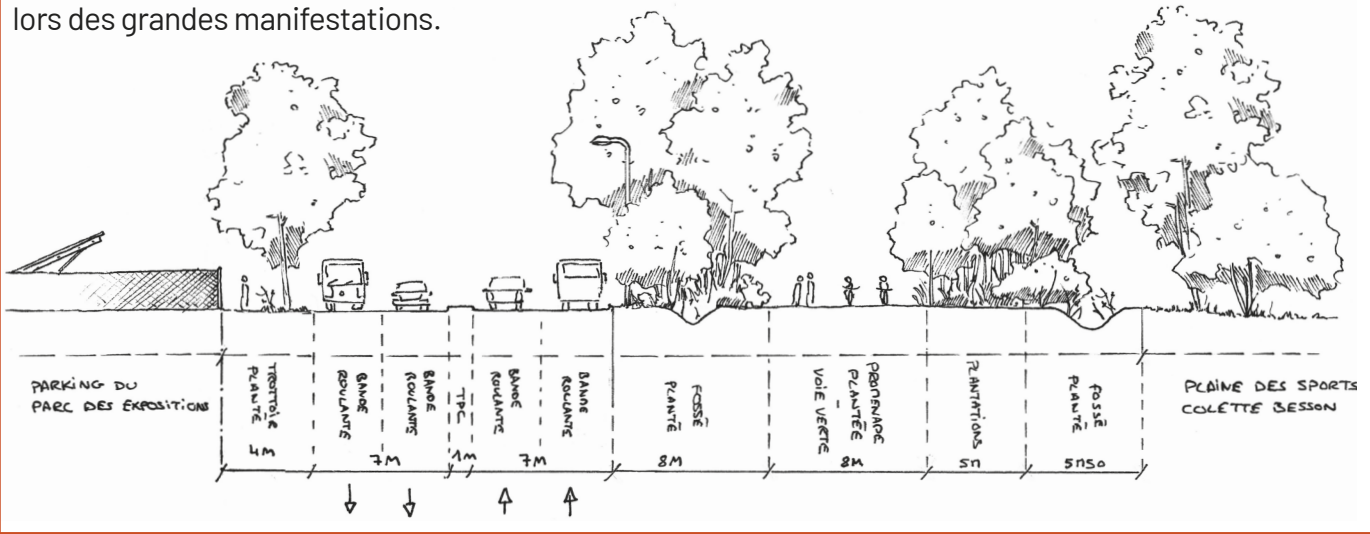
> Voir les scénarios page 15.



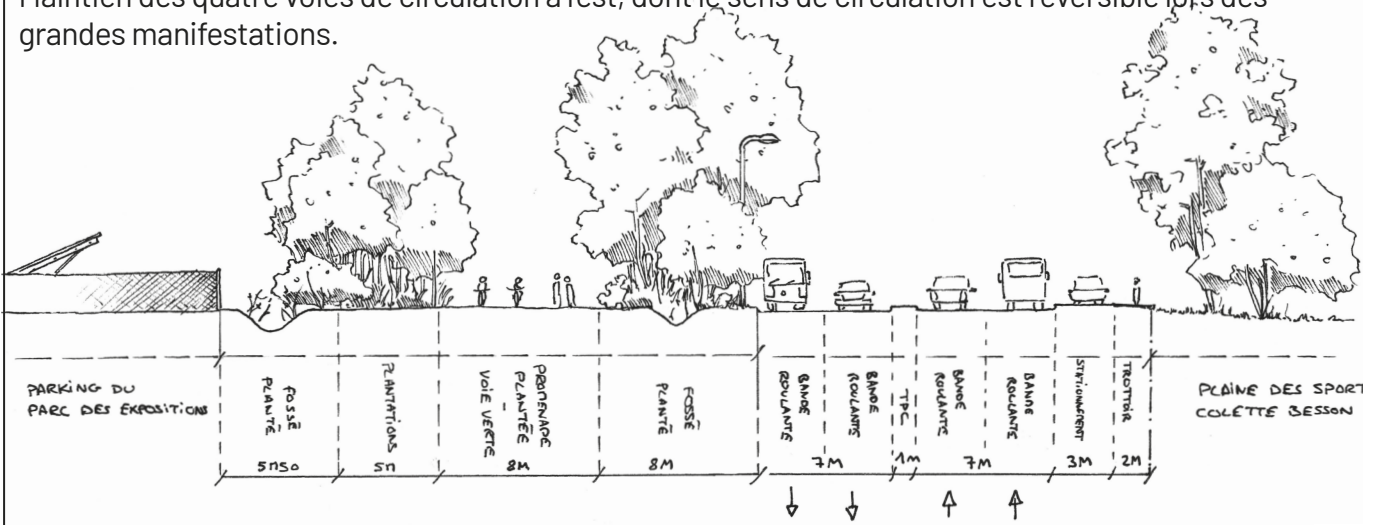
Plaine des sports Colette Besson



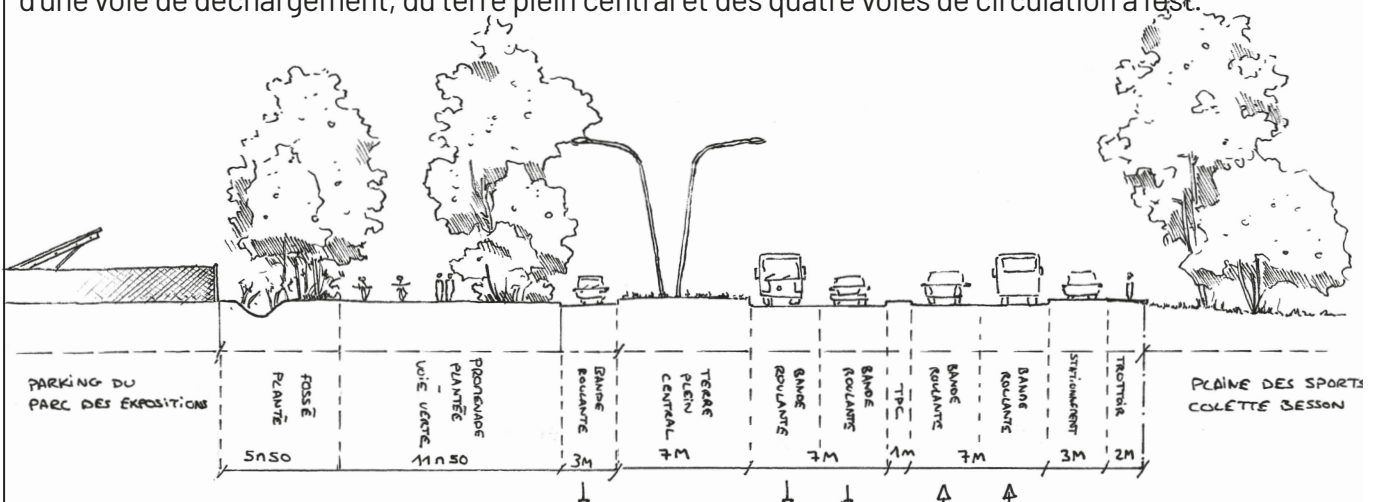
Scénario privilégié : Une promenade plantée «généreuse» côté Plaine des Sports Colette Besson sur 4 voies (soit la totalité des voies de circulation principale) et sur le terre plein central. Maintien des quatre voies de circulation à l'ouest, dont le sens de circulation est adaptable/réversible lors des grandes manifestations.



Scénario 02 : Une promenade plantée «généreuse» côté parking Parc des Expositions sur 4 voies (soit la totalité des voies de déchargement) et sur le terre plein central. Maintien des quatre voies de circulation à l'est, dont le sens de circulation est réversible lors des grandes manifestations.



Scénario 03 : Une promenade plantée côté parking Parc des Expositions sur 3 voies, maintien d'une voie de déchargement, du terre plein central et des quatre voies de circulation à l'est.



Crédits photos, illustrations : a'urba
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de Jean-Christophe Chadanson /
Équipe projet : Frédéric Véron, Guillaume Bernard
Conception graphique : Frédéric Véron, Guillaume Bernard, Olivier Chaput